

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 7 octobre 2024

Date de l'annonce publique : 27/09/2024

Date de la convocation des conseillers : 27/09/2024

### Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Reding, Edy (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Stoffel, Wayne (conseiller), procuration donnée au conseiller STRECKER.
Absences	2	Excusés : Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-10-07 - 2.32
Point de l'ordre du jour		2.32
Objet		<b>Acte notarié - Acquisition par la Commune - emprise sise à Peppange, lieudit « Rue de Crauthem » - 479/2832</b>

### Le conseil communal,

Vu l'acte du 22 août 2024, établi par Me Sandy Dostert, notaire de résidence à Bettembourg, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Peppange dans un but d'utilité publique, à savoir de l'englober dans la voirie communale :

- Acte n° 619 / 2024 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec les époux VANDELOO – SCHARRY :

Acquisition d'une place voirie sise à Peppange, inscrite au cadastre de la Commune de Roeser, section D de Peppange comme suit :

- Número 479/2832, lieu-dit: "rue de Crauthem", place voirie contenant 31 centiares ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 310,00 euros ;

Considérant que pour assurer le financement de cette acquisition une augmentation du crédit de l'article 4/650/221100/99001 est proposée ultérieurement en présente séance ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 619 / 2024 du 22 août 2024, établi par Me Sandy Dostert, notaire de résidence à Bettembourg, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Crauthem.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 17 octobre 2024

  
Le bourgmestre,

  
Le secrétaire communal ff,